



PROJET PÉDAGOGIQUE 2022-2023

ACCUEIL DE LOISIRS DE CHÂTEAUFORT

« LES ENFANTS DES 4 SAISONS »



Sommaire

Préambule

I. Présentation de l'Accueil

- a) La structure
 - Situation géographique
 - Locaux et équipements
 - Règlementation
- b) L'équipe d'animation
 - Composition de l'équipe
 - Rôles et missions
 - Modalités et obligations
- c) L'enfant
 - Les publics accueillis
 - Notre démarche pédagogique
- d) La famille
 - Accueil
 - Communication

II. Objectifs pédagogiques

- a) Objectifs éducatifs
- b) Objectifs opérationnels, moyens mis en œuvre, projets d'activités

III. Organisation de la Journée du mercredi

- a) Planification d'une journée type
- b) Déroulement d'une journée type :
 - Modalités d'arrivée et de départ de l'Accueil
 - Temps de détente et Temps calme
 - Les activités
 - Le goûter
 - Rassemblement / Forum
 - Règles de vie
 - La fonction sanitaire

IV. Évaluation

Préambule

I. Présentation de l'Accueil

a) La structure

- Situation géographique

L'accueil de loisirs « Les enfants des 4 saisons » se situe 17 place des Écoles à Châteaufort dans les Yvelines. Le village est situé à environ 9 kilomètres de Versailles et à 27 kilomètres de Paris. Il fait partie du parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse.

- Locaux et équipements

La structure se trouve dans un bâtiment communal à proximité des écoles maternelle et élémentaire. Dans le cadre de l'Accueil de loisirs, nous bénéficions de :

- **Un rez-de-chaussée** avec

- Une entrée avec porte-manteaux et un panneau d'affichage pour les parents
- Un espace maternelle composé de trois salles d'activités
- Une salle de sieste
- Des sanitaires (deux toilettes maternelles et un urinoir et 3 lavabos)
- Des placards de rangements
- Un bureau avec armoire à pharmacie

- **Un étage** avec

- Un espace élémentaire composé de deux salles d'activités
- Une cuisine équipée (évier, four, micro-onde, plaques de cuisson électriques et réfrigérateur)
- Des sanitaires (Deux toilettes, une douche et un lavabo)

- **Une cour extérieure** avec

- Un jardin
- Une cave de rangement
- Un espace bétonné avec tables

- **Une salle ados** située à l'étage de l'école maternelle comprenant

- Un espace aménagé pour les jeunes
- Deux toilettes adultes
- Une cuisine équipée (évier, mini four, micro-ondes, plaque de cuisson électrique et réfrigérateur).

- **La possibilité d'utiliser la cour de l'école ainsi que son gymnase**

Règlementation

Nous sommes soumis à la législation et à la réglementation du code du travail et à celles du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

* Pour toute question concernant la réglementation, la revue de la JPA Spécial Directeur – Hors-série « La réglementation expliquée », actualisée chaque année, est mise à disposition. En cas de doute, ne pas hésiter à consulter l'équipe de coordination ou le responsable hiérarchique direct.

* Pour toutes fonctions exercées nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis, la nourriture est intégralement prise en charge par Charlotte Loisirs et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

b) L'équipe d'animation

Elle se compose :

D'une directrice, Leslie DEVEYT
D'une directrice adjointe, Constance GANCIA
D'un.e animateur.trice permanent.e (mercredi, vacances, clubs et périscolaire)
De trois à quatre animateurs vacataires (mercredi)

L'équipe d'animation possède de nombreuses compétences, fortement appréciées permettant le développement de projets innovants au service des enfants.

Ses missions

La directrice

Titulaire du BAFD, il est garant du bon fonctionnement de l'Accueil pour l'équipe d'animation et les enfants.

Elle veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs(trices) Il gère les tâches administratives, matérielles, ainsi que le budget,

Elle est référente pour son équipe, Elle anime des réunions et les organise, Elle mobilise et dynamise son équipe autour du projet pédagogique,

Elle donne les moyens matériels à son équipe pour réaliser les divers projets d'activités, Elle joue son rôle de formateur, assure le suivi et la validation des animateurs stagiaires, Elle assure les relations avec les familles, avec les différents partenaires,

Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique, et rend compte de son travail à

sa hiérarchie.

Les animateurs /animatrices

Titulaires ou en cours de formation BAFA, ils(elles) sont en accord avec le projet pédagogique et le font vivre.

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on accorde aux animateurs(trices) (Parents, élus et équipe de direction.)

Ils (elles) assurent la sécurité morale et psychoaffective de l'enfant

Ils (elles) sont garants de l'application des règles de vie, du respect des lieux et du matériel

Ils (elles) prennent en compte les besoins de l'enfant,

Ils (elles) sont à l'écoute de celui-ci pour assurer son bien-être, mais aussi entendre ses choix et recenser ses propositions,

Ils (elles) établissent et conduisent des projets d'activités (mercredis, périscolaire (matin et soir)) dont ils (elles) sont le garant.

- **Ses obligations**

Le devoir de l'équipe est d'intégrer le plus tôt possible **les points non négociables** du projet pédagogique comme suit :

Vie sur l'accueil de loisirs :

- Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel de l'accueil (violence physique, morale et verbale interdite)
- Respecter les horaires (Prévenir le service et le directeur de l'accueil en cas d'absence ou de retard)
- Justifier son absence par un document officiel
- Porter une tenue vestimentaire décente et adaptée à la pratique d'activités de plein air.
- Ne pas se promener avec ses affaires personnelles
- La consommation d'alcool ou de produits stupéfiants est interdite,
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'accueil de loisirs et en présence des enfants,
- Ne pas porter de casques ou d'oreillettes,
- Ne pas monter sur les toits pour récupérer les ballons perchés
- Pendant le temps libre des enfants, éviter les attroupements d'animateurs(trices)
- Respecter les consignes émanant du directeur ou de sa hiérarchie

- Faire remonter les informations utiles au bon fonctionnement au directeur

Démarche pédagogique :

- Respecter la législation en vigueur (Textes et applications)
- Élaborer et remettre à son directeur son projet d'animation
- Mettre en œuvre les projets d'activités
- Avoir préparé son activité à l'avance
- Participer aux diverses activités de l'accueil (sorties diverses, piscine.)
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance

- **Points négociables**

Les objectifs du projet **pourront être** révisés et améliorés **après concertation** avec les membres de l'équipe **au cours des réunions de programmations mensuelles**

c) L'enfant

- **Publics accueillis**

Nous accueillons des enfants de 2 à 12 ans résidant et/ou scolarisé sur Châteaufort. Les enfants des communes limitrophes sont également acceptés dans la limite fixée par la déclaration d'habilitation.

L'ACM accueille les enfants de Châteaufort et des communes avoisinantes les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances. Il comporte aussi un accueil périscolaire les autres jours de la semaine.

Les inscriptions des enfants sont gérées en ligne sur internet et validées par le directeur qui gère également la facturation et la réception des paiements.

L'accueil est ouvert le mercredi et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 selon le découpage suivant :

- 1/2 journée matin = 7h30 à 13h30 (déjeuner inclus)
- 1/2 journée après-midi = 13h45 à 18h30 (goûter inclus)

Ainsi que les jours de semaine en périscolaire :

- accueil du matin = 7h30 à 8h20
- accueil du soir = 16h30 à 18h30

Les effectifs enfants sur les mercredis et vacances scolaires sont limités à 60 enfants (habilitation DDCS, 24 maternels et 36 élémentaires). La division en groupe permet à l'équipe de proposer des activités répondant aux besoins spécifiques des tranches d'âge, aux envies et correspondant au rythme des enfants. De plus le mobilier et l'aménagement des salles sont adaptés à leurs tailles et leurs capacités. Les 3-5 ans évoluent au rez-de-chaussée, 6-7 ans et le club smiley (8-10 ans) ont leur espace situé à l'étage de l'accueil de loisirs.

Notre démarche pédagogique

L'accueil de loisirs donne la possibilité de vivre des temps de découvertes de soi et des autres dans un contexte de détente.

Le temps de loisirs participe à l'éducation des enfants et leur offre la possibilité de s'approprier un environnement, des expériences.

3ème pôle dans la vie de l'enfant aux côtés de la famille et de l'école, l'accueil de loisirs permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes dans le quartier le village, et de découvrir d'autres environnements.

Il s'agit pour chaque enfant de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité avec la pratique d'activité de qualité et de développer son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et d'affirmer son esprit critique.

La vie en communauté est un apprentissage qui s'inscrit dans le temps selon l'âge, l'expérience et l'environnement de l'enfant.

- **Nous apportons un regard aiguisé sur l'intégration des publics en situation de handicap.** Il ne s'agit pas simplement de répondre aux obligations instaurées par la loi du 11 février 2005 qui affirme le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination, quel que soit le handicap, mais d'une volonté politique largement affichée dans les pays occidentaux et d'un souci éthique.

- Il nous appartient de mettre en œuvre nos pratiques en respectant le rythme de chacun, l'autonomie dans le groupe en adaptant les espaces et en tenant compte des objectifs et des contraintes de chaque temps éducatif. **Au regard de ces contraintes, l'équipe s'ajuste en permanence.**

Des règles de vie sont indispensables pour fixer le cadre d'accueil donnant aux enfants des repères, lui permettant de s'approprier les lieux dans le respect de ces règles.

- **L'activité n'est pas une fin en soi mais un vecteur éducatif émancipateur.**

Grâce à l'expérimentation, l'enfant va se construire, exprimer sa personnalité et son potentiel.

Faire du sport, créer, jouer, partager, découvrir, apprendre, les loisirs éducatifs et culturels sont essentiels à son développement.

Être à l'écoute de l'enfant, c'est aussi lui accorder le droit de ne rien faire, de rêver ou de se reposer au prix de devoir parfois modifier un programme d'animation.

Chacun doit avoir sa place dans notre accueil et chacun s'enrichit au contact de l'autre, quel qu'il soit. Outre la proposition d'activités traditionnelles d'un accueil de loisirs, nous souhaitons :

- Développer le partage et l'entraide entre les enfants,
- Être à l'écoute des goûts et aspirations de chacun,

- Fédérer les enfants autour d'un projet commun, qui peut être une activité culturelle, artistique, sportive... qui dépasse les différences.

d) La famille

- Accueil

Pilier de la construction et du développement de l'enfant, la famille est un maillon essentiel. Premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils.

Il s'agit de l'associer non seulement dans le cadre de rencontre individuelle, de réunions d'informations, de temps de convivialité mais aussi dans la vie au quotidien de nos accueils.

Enfin, elle contribue à l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques.

- Communication

➤ **Affichage dans les locaux de l'accueil :**

Un espace d'informations dédié aux familles est disponible à l'accueil où sont affichés :

- Le règlement de la structure
- Les fiches fonctions des personnels
- Le projet éducatif et la charte éducative
- Le projet pédagogique
- Les plannings des temps forts des mercredis à chaque retour de vacances scolaires
- Les menus de la semaine
- Les goûters de la semaine

➤ **Espace Famille en ligne :**

Un espace en ligne personnel est dédié à chaque famille qui inscrit son enfant à l'accueil de loisirs. Munie de son identifiant et mot de passe, chaque famille peut consulter les plannings des temps forts des mercredis, des vacances, des menus et autres informations pratiques. La famille pourra également préinscrire son enfant aux différents services, payer en ligne, imprimer différents documents (factures, attestation, etc..)

➤ **Rencontre individuelle :** La directrice reçoit sur rendez-vous les familles pour l'inscription, la visite de la structure mais également pour toutes demandes liées à la facturation, au comportement de l'enfant ou aux aménagements souhaités par les familles.

➤ **Réunions Famille :** Des réunions ponctuelles sont proposées aux familles pour informer celles-ci de changements majeurs dans la structure ou pour présenter des nouveaux projets.

II. Objectifs pédagogiques

Nous avons choisi de retenir 4 valeurs éducatives énoncées dans le projet éducatif de Charlotte Loisirs (en annexe au projet pédagogique) en cohérence avec les valeurs éducatives de la Commune de Châteaufort qui conduiront nos projets tout au long de l'année :

I - Permettre la socialisation du jeune et le développement de sa personnalité		
Objectifs pédagogiques		
Être à l'écoute du jeune et le conseiller le plus justement afin de parfaire sa perception de lui-même et de ses capacités.	Aider le jeune à aller vers les autres, à s'exprimer, à questionner pour comprendre et entreprendre	Développer l'imaginaire des enfants
Moyens		
L'animateur doit valoriser les comportements positifs de l'enfant et créer une relation privilégiée avec eux.	L'animateur doit favoriser l'expression du jeune notamment dans les activités en faisant découvrir différents moyens ou formes d'expression (orales, physiques, individuelles, collectives...)	Dans les activités et la vie quotidienne l'animateur devra plonger les enfants dans un imaginaire lié à la thématique choisie (par le biais de costumes, histoires, rôles..)

II – Sensibiliser les enfants à une conduite écologique	
Objectifs pédagogiques	
Alerter les enfants sur l'importance du respect de la nature	Faire découvrir la faune et la flore de la région
Moyens	
Mettre en place un tri sélectif avec les enfants Sensibiliser les enfants au gaspillage	En activités ou dans les temps informels faire une balade autour de l'accueil et faire découvrir la flore et chercher les traces d'animaux avec les jeunes.

III - Permettre aux enfants d'être autonomes	
Objectifs pédagogiques	
Permettre aux enfants de faire des choix	Permettre aux enfants d'être autonome dans les gestes de la vie quotidienne
Moyens	
Les enfants auront le choix des camarades à tout moment Si un enfant ne veut pas faire une activité malgré la sollicitation des animateurs il n'y sera ni contraint ni forcé	L'attitude des animateurs devra permettre aux enfants d'être plus autonomes : Le laisser faire ou le faire avec est conseillé (Attention ! Ne pas tomber dans le Faire à la place !!)

IV – Accéder au vivre ensemble et à la citoyenneté		
Objectifs pédagogiques		
Insister sur le respect d'autrui & des locaux (et de l'environnement – Voir II)	Favoriser la mixité et l' acceptation des autres	Apprendre à vivre en collectivité
Moyens		
L'enfant doit comprendre la nécessité et l'intérêt de la politesse, du langage décent et de la bienveillance	L'attitude modélisante et les échanges de paroles dans les temps formels et informels permettront de le sensibiliser, de l'inciter à accepter les différences et à devenir tolérant	Quotidiennement nous échangerons sur la vie en collectivité (en réunion et avec les enfants) et nous appliquerons les changements nécessaires au bien-être général

III. Organisation de la journée du mercredi, Vacances scolaires, périscolaire

a) Planification d'une journée type mercredi / vacances scolaires et périscolaire

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans de 7h30 à 18h30.

Journée type mercredi et vacances scolaires	
07h 30 – 09h 30	Accueil des enfants et des familles – Temps de détente
09h30 – 09h45	Rassemblement
10h00 – 12h00	Activités
12h00 – 13h00	Repas
13h00 – 14h30	Temps calme ou repos (sieste pour les plus petits)
13h15 – 13h45	Arrivées/départs des inscrits en demi-journées
14h30 – 16h00	Activités
16h00 – 16h30	Goûter
16h30 – 17h00	Forum
17h00 – 18h30	Départ échelonné des enfants – Informations – Temps de détente
18h30	Fermeture de l'Accueil

Le temps d'accueil du matin de 07h30 à 09h30

Les familles arrivant à l'accueil se dirigent vers un animateur pour que celui-ci : ▪ Vérifie la bonne inscription de l'enfant ▪ Note la présence de l'enfant sur le listing ▪ Récupère les nouvelles fiches d'inscriptions avec le règlement ▪ **S'assure que les parents ou personnes autorisées ont signé la feuille d'émargement** ▪ Note tout message des parents à destination des animateurs.

L'enfant accroche ses affaires aux porte-manteaux. Dès lors les animateurs prennent en charge pleinement l'enfant en lui proposant de se rendre sur un pôle d'activité libre (bibliothèque, jeux de société, lego, kapla, dessin, à l'extérieur (ouvert après concertation des animateurs au regard de la température, des vêtements des enfants, du nombre d'animateurs).

A 09h00 les enfants rangent, passent aux toilettes et se rassemblent à leurs étages respectifs.

Le temps de rassemblement de 09h30 à 10h00

Une fois rassemblés, les animateurs comptent les enfants. Une fois la vérification avec le listing effectué, les animateurs lancent le temps des échanges sur la vie de groupe puis présentent les activités aux enfants.

Les Activités de 10h00 à 12h00

L'activité s'appuie sur les constats résultants du projet pédagogique ou de l'observation directe de l'équipe. Les animateurs auront pris en compte les besoins et envies des enfants pour déterminer l'activité à mettre en place. A 11h45, les enfants rangent la salle, passent aux toilettes et se préparent pour aller à la cantine.

La restauration de 12h00 à 13h00

Les enfants sont attendus à 12h00 dans la salle de restauration. Les enfants choisissent leur place. Les animateurs mangent aux tables avec les enfants.

Lors du repas, les enfants se servent seuls (eau, pain et plats). Les animateurs veilleront à être disponibles pour les enfants ayant besoin d'aide. A la fin du repas, les enfants débarrassent les couverts, les déchets, les assiettes empilées en bout de table. Une fois la table débarrassée et nettoyée, les enfants quittent la cantine de façon échelonnée. (Jeu proposé par les animateurs). A 13h, les enfants quittent la cantine et retournent à l'accueil.

Le temps calme de 13h00 à 14h30

Il favorise les conditions propices à la récupération (Installation de tapis de sol, jeux de société, livres, kapla, etc.). Les enfants peuvent lire, écrire, jouer, voire ne rien faire. L'important étant d'y trouver un réel repos. Les enfants inscrits en demi-journée sont accueillis et sont récupérés par les familles de 13h15 à 13h45. Sur ce temps, l'équipe d'animation prend une pause pour se ressourcer et rester efficace l'après-midi. Les animateurs se répartissent la surveillance des espaces occupés par les enfants.

Les Activités de 14h30 à 16h00

Les activités sont proposées à l'avance matérialisée par des affiches quotidiennes pour responsabiliser les enfants et leurs permettre de faire un choix.

En fonction de la tranche d'âge, environ 1h30 d'activités seront proposées aux enfants. Les animateurs(trices) doivent prévoir un projet d'animation sur plusieurs séances dont l'objectif premier est l'évolution. Dans chaque séance l'animateur doit faire évoluer la technique ou le contenu de l'activité. Les sorties ou visites sont régulièrement proposées pour approfondir un thème ou une succession d'activités (la campagne, la mer, l'écologie, la ferme, ...)

Le goûter de 16h00 à 16h30

À la fin des activités, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table. Le goûter est un moment festif et de partage où l'équipe doit être à l'écoute des enfants et doit transformer ce temps en échanges éducatifs. L'équipe avec l'enfant veille au rangement et nettoyage de la table.

Le temps de forum de 16h30 à 17h00

Le forum permet aux enfants de parler et de s'affirmer en groupe. Cela nous sert à récolter les premières impressions de la journée. Il permet aux animateurs de faire le point sur la vie quotidienne, les activités et les décisions à prendre. Les maternelles n'ont pas de temps de forum mais un ambianceur installé à la sortie de l'accueil nous permettra de prendre la température de leur journée.

Le départ échelonné du soir de 17h00 à 18h30

Après le forum, les enfants bénéficieront d'un temps libre en présence d'animateurs durant les départs échelonnés. Des pôles d'activités seront systématiquement proposés.

Journée type périscolaire

07h30 – 08h20 Accueil des enfants et des familles – Temps de détente

08h20 – 08h30 Transport aux écoles maternelle et élémentaire

16h30 –16h45 Récupération des maternels à l'école – Trajet vers le centre
16h45 – 17h00 Goûter

17h00 – 18h30 Activités et départ échelonné des enfants –

18h05 Accueil des élémentaires

18h30 Fermeture de l'Accueil par les animateurs

Le temps d'accueil du matin de 07h30 à 08h20

Les familles arrivant sur l'accueil se dirigent vers un animateur pour que celui-ci : ▪ Vérifie la bonne inscription de l'enfant ▪ Note la présence de l'enfant sur le listing ▪ Récupère les nouvelles fiches d'inscriptions avec le règlement ▪ **S'assure que les parents ou personnes autorisées ont signé la feuille d'émargement** ▪ Note tout message des parents à destination des animateurs. L'enfant accroche ses affaires aux porte-manteaux. Dès lors les animateurs prennent en charge pleinement l'enfant en lui proposant de se rendre sur un pôle d'activité libre (bibliothèque, jeux de société, lego, kapla, dessin, à l'extérieur (ouvert après concertation des animateurs au regard de la température, des vêtements des enfants, du nombre d'animateurs).

Le transport des enfants aux écoles de 08h20 à 08h30

A 08h20 les enfants rangent, passent aux toilettes, récupèrent leurs cartables et manteaux et se rassemblent à l'accueil. Les élémentaires sont accompagnés jusqu'au portail de l'école et transférés aux enseignants. Puis les maternels sont accompagnés jusqu'à l'école et transférés aux enseignants et Atsem après avoir été aidés par les animateurs pour mettre leurs affaires aux porte-manteaux et poser leurs étiquettes de présence au tableau.

Le transport des maternels à l'accueil de 16h30 à 16h45

A 16h30, les maternels sont récupérés par les animateurs à l'école, dans les classes. Ils sont rangés dans la cour pour faire l'appel, après avoir récupéré sacs et manteaux, aidés par les animateurs qui les encadrent sur le trajet jusqu'à l'accueil, notamment au niveau des passages piétons.

Le goûter de 16h45 à 17h00

À l'arrivée à l'accueil, les enfants se rendent aux sanitaires pour se laver les mains, puis se mettent à table après avoir récupéré leurs goûters dans leurs sacs. L'équipe avec l'enfant veille au rangement et nettoyage de la table.

Le départ échelonné des enfants de 17h00 à 18h30

Des animations sont proposées aux enfants pendant le départ échelonné.

L'accueil des élémentaires à 18h05

Les élémentaires sont accompagnés par le personnel encadrant de l'étude jusqu'à l'accueil puis transférés aux animateurs qui font l'appel. Après avoir déposé leurs affaires, les enfants montent à leur étage et bénéficient d'un temps calme en présence d'animateurs durant les départs échelonnés avec des pôles d'activités libres proposés.

Règles de vie

Les règles de vie sont posées le premier mercredi de l'année et reformulées régulièrement afin de permettre aux enfants de se repérer, de savoir ce qui est permis de faire de ce qui ne l'est pas, de connaître le cadre de l'Accueil de Loisirs. Ne pas les exprimer, c'est exposer les enfants à des difficultés d'intégration. Les règles sont expliquées aux nouveaux arrivants. Citons quelques règles fondamentales :

- La violence physique et morale est interdite,
- Respect de soi et des autres, les grossièretés ne sont pas admises,
- Ne pas courir dans les espaces intérieurs
- Suivre les règles de sécurité, d'hygiène de l'accueil de loisirs
- Respecter le matériel et contribuer au rangement de celui-ci

La fonction sanitaire

Toute intervention sanitaire effectuée sur un enfant : soigner, consoler, rassurer doit être faite avec les gestes et protocoles appropriés.

- Chaque animateur (trice) gère sa propre trousse à pharmacie prêtée en début d'année. Il (elle) veille à ce qu'il ne manque rien.
- L'animateur (trice) qui effectue les soins prévient l'adulte le plus proche de son poste s'il doit prévenir les pompiers. Il devra dans le même temps prévenir le parent concerné.
- Un cahier de soins est mis en place pour enregistrer les soins donnés aux enfants. Toute intervention doit être reportée sur le cahier d'infirmerie.
- Les fiches de renseignement (dossiers d'inscriptions, fiches sanitaires) répertoriées par ordre alphabétique, sont à la disposition de l'équipe s'il est nécessaire de prévenir les parents, pompiers.
- Des affiches "Allo Enfance maltraitée" avec le numéro d'appel 119 sont affichées à l'accueil.

IV. Évaluation

a. Méthode d'évaluation du projet pédagogique

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'utilité, et la cohérence du projet pédagogique et de définir les axes d'amélioration à apporter selon les critères cités ci- dessous :

Les objectifs pédagogiques :

- Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, soin du matériel, hygiène,
- Autonomie de l'enfant : repères des espaces, prise en charge de ses affaires, prise de parole, choix des activités, l'enfant s'est-il approprié les espaces ?
- Prise en compte des centres d'intérêts et des initiatives des enfants,
- Évolution des comportements, amélioration du langage, solidarité et initiatives,
- Bien-être de l'enfant dans la structure,

Les activités :

Conformes aux objectifs éducatifs et pédagogiques ?

- Les moyens, la préparation, le déroulement, la qualité éducative, conformes à la législation et aux règles de sécurité,
- Satisfaction des enfants,
- Quand et comment les activités sont-elles choisies ?
- Les temps de vie quotidienne sont-ils intégrés dans les activités ?

Le fonctionnement de la structure :

Programmation de réunions d'équipes, concertations, relations et communication familles, rédaction de bilans : équipe, activités, budgétaire, évaluation des enfants, évaluation des animateurs (trices), améliorations, initiatives.

Évaluation des animateurs (trices) :

Évaluation des projets d'animations ou des activités, préparation des activités avec exemples de réalisations possibles, les activités sont-elles variées ? Les enfants sont-ils associés au choix des activités et comment ? Respect des règles de vie, du règlement. Participation et degré d'implication dans la vie quotidienne et les activités. Rangement et respect du matériel, degré de détérioration. Les consignes de sécurité sont-elles connues et respectées des animateurs (trices). Des réunions sont-elles organisées pour préparer les activités, quand et avec qui ?

Évaluation de la satisfaction des enfants :

L'évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants. A l'occasion du forum/rassemblement, les enfants pourront s'exprimer sur la journée passée de façon collective, ils pourront ensuite voter de façon individuelle en utilisant l'ambianceur à l'entrée de l'accueil. Ce vote permet d'améliorer nos projets et d'affiner nos pratiques, notre organisation, nos activités pour

répondre à la satisfaction du plus grand nombre en cohérence avec nos valeurs éducatives

Les critères sont les suivants :

- Cette année, les enfants ont-ils découvert des choses nouvelles ?
- Les enfants ont-ils été concertés dans le choix des activités ?
- Les enfants peuvent-ils choisir et s'inscrire seuls aux activités ?
- Les enfants apprécient-ils le moment du goûter ?

Évaluation de la satisfaction des familles :

Nous prendrons en compte l'avis des parents pendant les temps informels ou pendant des temps forts (Réunions, parents/enfants, spectacle,) un questionnaire de satisfaction ou un livre d'or sera mis en place à chaque fin de cycle.

Les critères sont les suivants :

- Le service d'accueil de loisirs correspond -il à l'attente des familles ?
- Les familles des enfants sont-elles bien accueillies et bien informées ?
- Les outils de communication sont-ils mis en place et utilisés ?

A destination de l'équipe :

Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs et animatrices

Ce projet est à conserver, à consulter pendant l'année scolaire, sur place ou chez soi, tout animateur (trice) embauché(e) s'engage à le respecter. C'est un outil d'aide à la compréhension du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs et sert de base à la rédaction des projets d'activités et d'outil à leurs programmations.

Pour toutes questions ou précisions, s'adresser au directeur de l'Accueil de Loisirs

